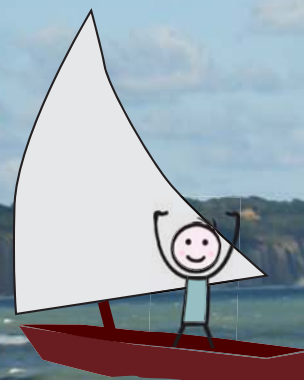
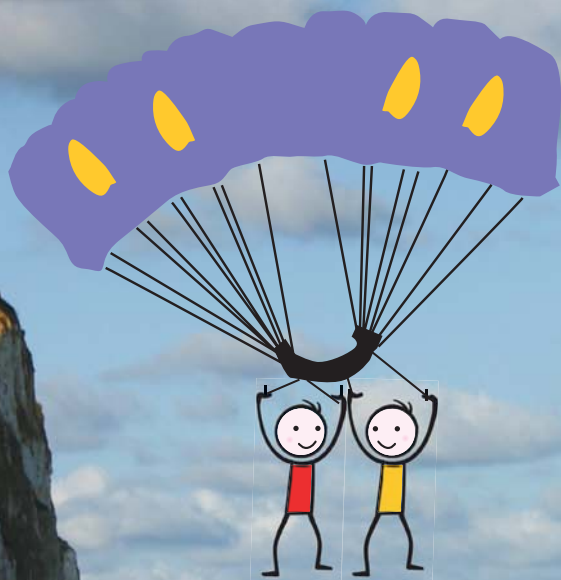


PROJET ASSOCIATIF

de l'APEI de la Région Dieppoise



CAP' 2024
Une place pour chacun





1



2



3



4



5



6



7



8



9

1 - **Les Foulées Partagées** - Courses en relais organisées annuellement au Parc Guy Weber

2- **Activité d'apprentissage** - SESSAD Diapason

3 et 5 - **Randonnée** organisée le 26 juin 2019 en amont des Foulées Partagées

4 - **Atelier maquillage** - 50 ans de l'APEI de la Région Dieppoise

6 - **Passage de témoin** au Président à l'occasion des 50 ans de l'APEI de la Région Dieppoise

7 - **Défilé de mode**, galerie marchande du Belvédère, février 2016

8 - **Fête de la Margotière**, complicité entre une professionnelle et un résident, mai 2019

9 - **Lancement de la semaine Toi, Moi, etc...** au Foyer d'Accueil Médicalisé la Margotière. L'occasion de se réunir autour d'un goûter dans le patio appelé «le Jardin des rencontres» avec un lâcher de ballons porteurs de messages d'amour ou d'amitié sous forme de dessins, de poèmes...

PROJET ASSOCIATIF

de l'APEI de la Région Dieppoise

CAP' 2024

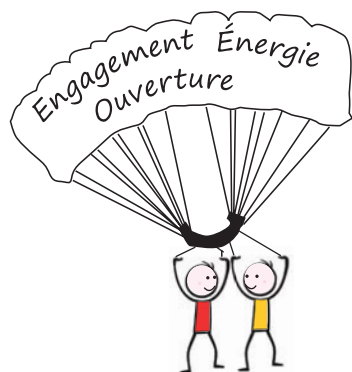


Photo de groupe devant le Château Blanc à l'occasion des 50 ans de l'APEI de la Région Dieppoise

Sommaire

Mot du Président	5
Notre parcours	6
Nos orientations	
Offrir une place pour chacun	8
Favoriser toujours l'inclusion	10
Maintenir et développer le lien social	12
Accompagner l'avancée en âge	14
Développer la vie associative et l'engagement associatif.....	16
La vie du projet	18

Les illustrations des pages intérieures ont été réalisées par les artistes accompagnés de l'APEI de la Région Dieppoise.



Forte de son expérience, l'APEI de la Région Dieppoise agit pour soutenir les personnes en situation de handicap, leurs familles et leurs proches. Attachée à ses valeurs, elle s'est forgé un socle de compétences solide qui lui permet de proposer une offre de prestations de qualité et d'être une structure ressource pour le territoire. Ses financeurs lui accordent ainsi pleinement confiance.

L'évolution de la société, la diversité des profils accueillis, l'affirmation du droit à l'autodétermination et du rôle des aidants, la volonté partagée d'une meilleure inclusion, les nouveaux métiers qui émergent demandent à l'APEI de la Région

Dieppoise, au-delà de ses qualités de gestionnaire, d'être innovante en osant aller encore plus loin.

Les nombreuses personnes en liste d'attente exigent de l'APEI de la Région Dieppoise d'être **toujours militante** pour faire face à la **nécessité d'accroître ses capacités d'accueil**, notamment pour les personnes vieillissantes.

Pour que chaque personne en situation de handicap, au sein du Territoire de Dieppe, puisse vivre son projet de vie, exercer sa citoyenneté et être actrice à part entière de la vie locale, **un maillage fort avec l'ensemble des institutions, organisations, collectivités locales et autres partenaires associatifs, est indispensable.**

Fruit d'un long travail, le projet associatif Cap'2024 incarne la dynamique d'inventivité et de participation qui règne au sein de l'APEI de la Région Dieppoise. Il prend acte également des nouvelles attentes et des nouveaux défis que connaît le champ du Handicap. Je remercie très chaleureusement de leur importante et généreuse contribution les personnes accompagnées, les familles, les administrateurs et membres, les professionnels et les partenaires notamment l'UNAPEI.

Ainsi, le projet associatif Cap'2024 invite l'ensemble des acteurs de l'APEI de la Région Dieppoise mais aussi tous les partenaires, associations et citoyens engagés qui partagent nos combats à se mobiliser autour de cinq orientations : offrir une place pour chacun, favoriser toujours l'inclusion, maintenir et développer le lien social, accompagner l'avancée en âge, et une orientation transversale : développer la vie associative et l'engagement associatif.

Alors soyons cap ! Et mettons en œuvre ensemble notre projet pour les cinq prochaines années.

Bernard HONDERMARCK

Président de l'APEI de la Région Dieppoise

Notre parcours

Création

L'APEI de la Région Dieppoise est une association à but non lucratif, créée en 1966 grâce à l'engagement et à la mobilisation de parents et amis de personnes en situation de handicap mental.

Elargissement de son champ d'action

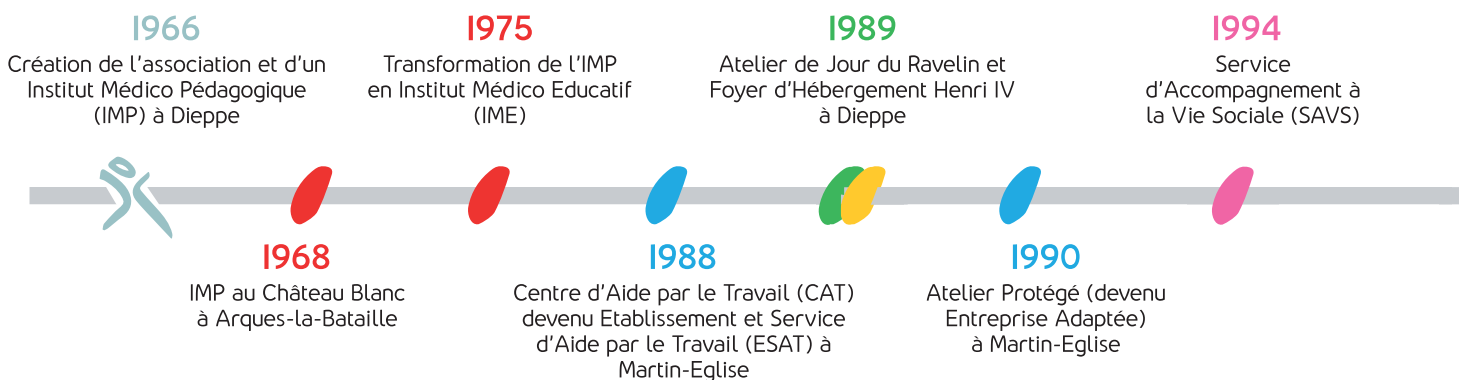
Tout d'abord centrée sur l'accueil d'enfants et de jeunes à partir de 6 ans, elle a progressivement élargi son action à la création et à la gestion d'établissements et de services pour adultes et à d'autres formes de handicap tels que l'autisme, le polyhandicap, le handicap psychique et le handicap moteur.

En 2019

L'APEI de la Région Dieppoise accompagne plus de 450 personnes en situation de handicap, via ses dix établissements et services implantés dans les communes de Dieppe, Martin-Eglise, Saint-Nicolas-d'Alhiermont, Saint-Aubin-le-Cauf et Arques-la-Bataille.

Elle a pour vocation d'accompagner les personnes en fonction de leurs projets de vie et de l'évolution de leurs besoins dans différents domaines : l'éducation, la formation, l'insertion professionnelle, l'hébergement, l'autonomie, le bien-être et la santé... Elle engage de nombreuses actions pour soutenir les familles.

La signature d'un CPOM tripartite avec le Département et l'Agence Régionale de Santé lui donne la visibilité financière pour les cinq prochaines années.





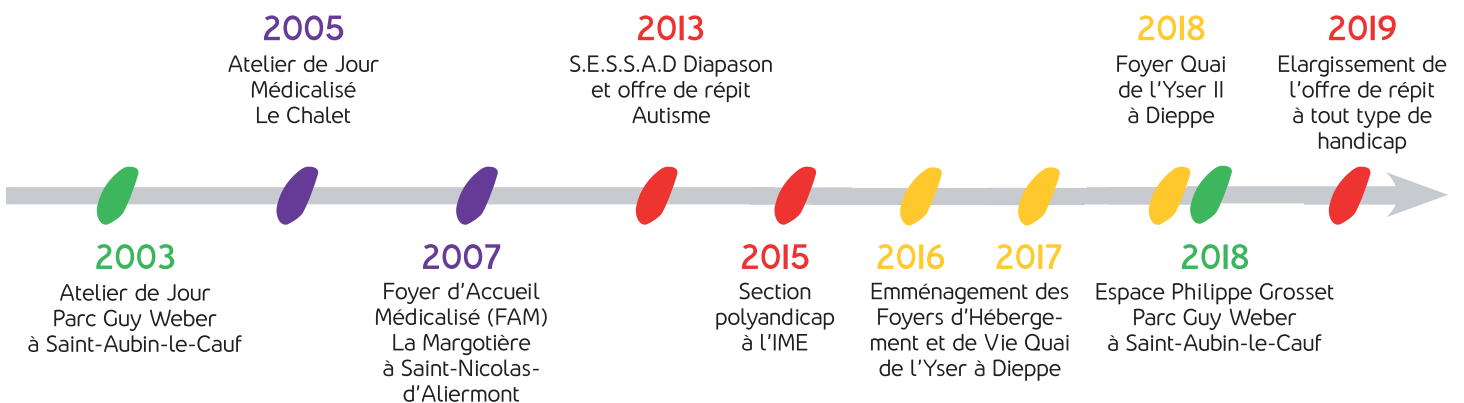
Dessin
Jacqueline Brachet

L'APEI de la Région Dieppoise, c'est :

Dix
établissements
et services

Plus de 450 places
dans des domaines variés
l'insertion professionnelle,
l'hébergement, l'accueil de
jour, l'accueil médicalisé,
la scolarisation, les services à
domicile, le répit, etc.

Des personnes accompagnées
aux besoins spécifiques
la déficience intellectuelle
associée à des troubles du
comportement, le poly et pluri-
handicap, le trouble du spectre
autistique, le handicap psychique...



Offrir une place pour chacun

Favoriser un accueil respectueux et adapté des personnes en situation de handicap au sein de la société

La situation actuelle

Les textes

La loi du 11 février 2005 définit les droits des personnes en situation de handicap, elle veut favoriser leur autonomie au sein de la société.

Le rapport PIVETEAU de juin 2014 rappelle « le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et leurs proches ».

Une diversité qui implique des choix

Au sein de ses dix établissements et services, l'APEI de la Région Dieppoise œuvre pour **trouver des solutions adaptées aux besoins spécifiques** des personnes accueillies. La diversité des personnes et de leur situation personnelle implique de **renouveler et d'améliorer sans cesse son action**. Sa volonté est d'affirmer la priorité de la personne et la valeur éthique collective en donnant sens au rôle régulateur de la loi au sein de chaque dispositif, établissement ou service, en y précisant les droits et devoirs de chacun.

Paroles recueillies

Une personne accueillie au cours du séminaire des 27 et 28 novembre 2018

« Merci de nous avoir invités. C'est la première fois que les personnes accueillies participent à ce genre de réunion. C'est important car on peut dire ce qui est bien pour nous tous. »

« Steve, 28 ans. Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - Etablissement et Service d'Aide par le Travail
En milieu ordinaire, parfois, on se moque de nous. »

« Un parent
L'APEI de la Région Dieppoise doit rester à l'écoute. »



Coeur réalisé par le FAM

Nos engagements

Elargir le champ d'action de l'APEI de la Région Dieppoise

L'APEI de la Région Dieppoise s'évertue à proposer à chacun l'**accompagnement le plus adapté**. Parfois, il peut s'agir de modalités de prise en charge (comme le temps partiel par exemple). Dans tous les cas, **la bonne réponse est de ne laisser personne sans solution**. Aussi, l'Association et ses établissements doivent faire preuve d'une grande agilité. L'APEI de la Région Dieppoise doit **adapter, transformer, changer en permanence son offre** au fil de l'évolution des besoins. Elle poursuit l'amélioration des situations complexes et la coordination des différents intervenants dans le parcours des personnes accompagnées.

Accueillir tout type de personnes sans que l'équilibre des établissements ne soit impacté

L'APEI de la Région Dieppoise s'engage à **adapter ses locaux et à former son personnel** pour répondre de la meilleure façon à la diversité et à la spécificité des handicaps des personnes et à leur évolution.

Elle entend **favoriser la mutualisation de l'intervention des professionnels**.

Elle **souhaite développer l'accueil temporaire** au sein de ses établissements afin d'offrir un temps de répit aux familles ainsi qu'élargir l'offre.

Travailler conjointement avec les partenaires et les financeurs

La multiplicité des intervenants permet de proposer une offre toujours plus adaptée aux personnes accueillies. L'APEI de la Région Dieppoise continue de tisser des liens et de développer toute forme de partenariats au service de nouveaux projets. Elle poursuit son action, dans une dynamique de décloisonnement, pour réfléchir ensemble à de nouveaux modes d'accompagnement, à des projets innovants, à la mise en commun de ressources humaines, matérielles ou financières.

Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

L'APEI de la Région Dieppoise souhaite **permettre aux personnes accueillies de sortir de l'institution**, ponctuellement ou définitivement, avec la possibilité en cas d'échec de revenir en son sein.



Sculpture
Christophe Legois

Favoriser toujours l'inclusion

Une société inclusive est une société qui permet et facilite l'accès du plus grand nombre, en fonction du projet de chacun, aux structures et aux espaces de droit commun.

Unapei

L'APEI de la Région Dieppoise et l'inclusion jusqu'à aujourd'hui

Les textes

Dans de nombreux textes et traités, on retrouve cette volonté de favoriser l'inclusion : **au niveau national** (la Constitution, les lois du 2 janvier 2002 et 11 février 2005), **au niveau européen** (traités européens) **et international** (Convention relative aux droits des personnes handicapées).

L'APEI de la Région Dieppoise a toujours œuvré en ce sens

Ainsi, **elle favorise l'inclusion par le travail** (accompagnements à l'embauche, stages d'insertion professionnelle en milieu ordinaire, chantiers ou prestations de service chez les clients ou en entreprise, ateliers en lien avec l'extérieur), **mais aussi l'inclusion sociale** (les logements sont majoritairement en centre-ville, les projets culturels et de loisirs de l'APEI de la Région Dieppoise sont ouverts à tout public : le festival l'Âme de fond, les Foulées Partagées au Parc Guy Weber, les comédies musicales...).

Toutefois, il faut aller encore plus loin

L'APEI de la Région Dieppoise considère qu'une inclusion est réussie si la personne concernée en fait le souhait, si son projet est évalué en amont avec les professionnels, si la personne a un accompagnement adapté et a le droit de se rétracter, et enfin si l'ensemble de la société joue le jeu et est partie prenante de l'inclusion.

Paroles recueillies

Une personne accueillie au cours du séminaire des 27 et 28 novembre 2018

« L'association a beaucoup de partenaires : ce qui nous permet d'avoir plein d'activités à l'extérieur (bateau, aviron, danse, chorale, foot...). Il faut continuer ! »

Séverine, 43 ans. Etablissement et Service d'Aide par le Travail

« J'ai peur du regard des gens ; c'est à moi d'essayer de dépasser ça. »

Un parent

« Faire de l'inclusion mais pas à n'importe quel prix, il faut du temps, du personnel pour permettre cette inclusion positive. »

Nos engagements

Faciliter les conditions d'une bonne mise en œuvre de l'inclusion

Pour qu'elle soit réussie l'inclusion doit être tout d'abord promue en interne

Le personnel, les parents, les personnes accueillies doivent être convaincus de sa nécessité et de son bien-fondé.

L'inclusion doit être favorisée par le développement de l'autonomie des personnes accueillies afin que celles-ci puissent sereinement affronter le monde extérieur.

L'APEI de la Région Dieppoise doit être source de conseils et devenir la référence de l'aide à l'inclusion dans la société, à l'école, auprès des entreprises, collectivités, structures sportives, bailleurs...

Être attentif aux besoins et aspirations des personnes accueillies

Ceci implique d'**écouter** les personnes accueillies et de **les aider à faire des choix et à choisir leur vie**.

L'association « **Nous aussi** » représente les personnes accompagnées et permet ainsi de porter leur voix.

Moduler et améliorer les dispositifs existants afin qu'ils favorisent le processus d'inclusion

Il nous faut accroître et soutenir l'inclusion au niveau professionnel (stages découverte, accompagnement à l'emploi...), scolaire, sportif (dans les clubs locaux) et social (activités de soutien pour l'apprentissage des habiletés sociales, suivi en auto école...)...

Soutenir l'accès aux soins

En s'appuyant sur **la charte Romain Jacob**, qui fédère l'ensemble des acteurs pour améliorer l'accès aux soins des personnes accueillies, et en promouvant les **actions du Défi Santé Active** (besoins en matière de sexualité, parentalité, addictologie, nutrition, hygiène...), l'APEI de la Région Dieppoise **fait en sorte que les personnes accueillies soient prises en charge aussi facilement que toute autre personne** grâce à la formation adaptée du personnel médical.



Dessin Alisson Hérouard

Maintenir et développer le lien social

Le lien social est le tissage des relations des personnes entre elles. Ces relations doivent être équilibrées, respectueuses et dynamiques.

L'APEI de la Région Dieppoise et le lien social jusqu'à aujourd'hui

A l'origine, l'APEI de la Région Dieppoise a été créée pour **soutenir les personnes accueillies** et leur famille et **rompre ainsi leur isolement**, elle souhaite dorénavant **défendre avec force leur place dans la société**.

Elle doit cependant faire face à des **problèmes récurrents** : la **solitude et le repli sur soi** des personnes accueillies et de leurs parents, le **sentiment d'abandon**. Elle doit bien sûr toujours **tenir compte des capacités d'autonomie** des personnes et de leurs soucis de mobilité...

Paroles recueillies

Paroles tirées de la comédie musicale «Droits debout»

« Doucement on prend de l'assurance, c'est pas si difficile qu'on pense, et puis ce sentiment divin, de pouvoir être quelqu'un pour quelqu'un. A plusieurs mains on prend des forces, pour que des amitiés s'amorcent, ouvertes, belles et sans grillage, dans ce qui devient notre village. »

Amandine, 30 ans. Atelier de Jour

« Ça veut dire ensemble, pas toute seule. »

Un parent

« Apprendre aux gens ordinaires à avoir un regard différent sur le handicap et oublier la compassion. »

Nos engagements

Pour les personnes accompagnées

Aider au développement de l'intelligence relationnelle

Les personnes accueillies auront d'autant plus de **facilités à gérer leur quotidien** de façon autonome si elles connaissent les codes sociaux, si elles savent s'exprimer, si elles apprennent à se connaître et à affirmer leur volonté.

Accompagner les personnes

Le personnel de l'APEI de la Région Dieppoise doit savoir **déceler les besoins** pour un mieux-être social et **créer des occasions** pour favoriser l'ouverture vers l'extérieur.

Développer le lien de proximité et le travail de repérage

De la même manière, les personnes accompagnées doivent **apprendre à gérer les besoins quotidiens** dans un quartier, un village notamment chez les commerçants, **savoir échanger et se situer**.

Développer la pair-aidance

La **pair-aidance** repose sur l'entraide entre personnes accompagnées, elle **favorise la confiance en soi et la solidarité** dans la vie courante.

Pour les familles

Etre acteur du changement de regard

L'APEI de la Région Dieppoise agit pour **changer le regard de la société** sur les personnes en situation de handicap.

Donner confiance aux familles

Elle agit pour **redonner du souffle aux familles** et aider à éloigner les peurs, rompre l'isolement, diminuer les difficultés, pour **permettre aussi à leur enfant de s'épanouir dans la société**.



Dessin de Philippe Lecoffre

Accompagner l'avancée en âge

Le vieillissement des personnes en situation de handicap et de leurs aidants nécessite de faire évoluer le fonctionnement de l'accompagnement.

La situation actuelle : une urgence !

Les chiffres

119 personnes sont considérées comme vieillissantes au sein de l'APEI de la Région Dieppoise.

En 2019, 19% des adultes ont plus de 56 ans et 43% plus de 45 ans.

Le vieillissement pose trois problèmes principaux au sein de notre association.

En effet, **certains parents sont trop âgés** (ou disparus) pour pouvoir s'occuper de leurs enfants et les proches ne peuvent pas toujours prendre le relais. De plus, les personnes travaillant à l'ESAT et à l'atelier de jour **ne peuvent rester en foyer d'hébergement** quand ils partent à la retraite et enfin une personne âgée en situation de handicap est **souvent isolée**.

Paroles recueillies

Gérard, 53 ans. Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - Etablissement et Service d'Aide par le Travail

« C'est la vie qui va décider, on verra au moment voulu. »

Une maman d'une personne accompagnée vieillissante

« Je suis âgée, alors après moi qui l'entourera ? »

Nos engagements

Suggérer en amont des solutions au vieillissement

Les équipes de l'APEI de la Région Dieppoise doivent **déceler les premiers signes du vieillissement des personnes accompagnées**.

Il est nécessaire ensuite d'**informer les personnes concernées et leurs familles** sur les changements liés à l'âge et de leur **proposer les diverses possibilités envisageables** pour organiser leur vie future : types d'hébergement, nouvelles activités comme le dispositif CLLUB (Cercle des Liens et Loisirs Utiles au Bien vieillir)...

Favoriser les partenariats avec les acteurs locaux

Pour trouver des solutions à ces problématiques, il faut **continuer de sensibiliser les élus et les autres acteurs institutionnels**, mais aussi faciliter les **échanges réguliers avec nos partenaires** : Agence Régionale de Santé, Département, Maison Départementale pour le Handicap, Communes, EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), Bailleurs sociaux, Groupement Handicap Dieppe Bray Bresle...

Préciser les hébergements possibles

Les personnes vieillissantes ne restent pas systématiquement dans les établissements de l'association, aussi est-il nécessaire de choisir avec elles **quel sera leur hébergement futur, celui qui leur correspondra le mieux**.

Ainsi, il est utile d'**évoquer quels sont les avantages et inconvénients d'une vie en ville ou à la campagne**, mais aussi d'**identifier les aides personnalisées** : Services d'aides à domicile, infirmiers, portage des repas, personnels mobiles, conseillères en économie familiale... et enfin de leur **proposer des solutions externes** : résidences pour personnes âgées en ville ou en milieu rural, béguinages, colocations supervisées (appartements indépendants et parties communes), bail glissant, habitat inclusif, résidences intergénérationnelles, pair-aidance, EHPAD...

Il paraît crucial de continuer à imaginer de nouvelles offres en adéquation avec les besoins des personnes et ceci en collaboration étroite avec nos partenaires.



Dessin
Sophie Charles-Nicolas

Développer la vie associative et l'engagement associatif

***S'engager librement dans une action non rémunérée
au profit des besoins et du bien-être des personnes
accueillies et en soutien aux aidants.***

L'APEI de la Région Dieppoise aujourd'hui

Le dynamisme de l'association est reconnu, elle organise avec beaucoup d'énergie de nombreuses manifestations (kermesses, Foulées Partagées, défilés de mode...).

Elle rêve cependant d'une plus grande implication des parents et de leurs proches par une participation régulière et spontanée aux actions engagées.

Grâce à la présence des administrateurs référents au sein des établissements, son conseil d'administration est bien identifié.

Nos engagements

Intégrer les personnes en situation de handicap dans l'association

Une réflexion est entamée autour du changement de nom de l'APEI de la Région Dieppoise (association de parents, familles, amis des personnes en situation de handicap) qui avait été créée par les parents pour leurs enfants. L'association est affiliée à l'Unapei (Union nationale de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) qui par son nom positionne les personnes en situation de handicap au même niveau que les parents et amis.

Il serait ainsi aussi nécessaire de mieux intégrer les personnes en situation de handicap à la vie de l'association, de leur donner un temps de parole lors de réunions, de leur offrir la possibilité de participer en tant que bénévoles aux manifestations et actions de l'APEI de la Région Dieppoise en solo ou en tandem.

Défendre les droits des personnes en situation de handicap

L'APEI de la Région Dieppoise cherche à **permettre une meilleure acceptation des personnes en situation de handicap**. Ainsi, elle les aide à accroître leur sentiment de sérénité dans la société. Elle développe les outils adéquats à cette intégration. Les documents rédigés en FALC (Facile À Lire et à Comprendre) participent à une meilleure compréhension de leur environnement.

De plus, elle les inscrit dans la société grâce aux manifestations culturelles et/ou de loisirs auxquelles elles participent.

Leur insertion professionnelle et sociale est facilitée par les actions engagées. L'association fait entendre la voix des personnes en situation de handicap et participe activement aux instances politiques et territoriales.

Accroître la participation des familles et des amis dans la vie de l'association

On le sait, une association fonctionne grâce au bénévolat, aux liens qui se créent entre les familles et avec les professionnels mais aussi grâce aux services rendus aux membres de l'association (comme le café-parent, les offres de répit...).

Tout ceci crée **un sentiment d'appartenance**. Pour le développer, il faut inciter les familles et proches à adhérer à l'association en communiquant sur ses activités.

Ainsi, les parents et les proches sont associés à la vie de leur enfant.

Améliorer la visibilité de l'association

L'association doit être sur le devant de la scène et pour cela elle doit continuer de siéger au sein des instances politiques locales, mais aussi de participer aux manifestations culturelles et de loisirs. Elle ne doit cesser de communiquer sur ses offres et services, et multiplier les partenariats avec les autres associations.



Fresque du Ravelin

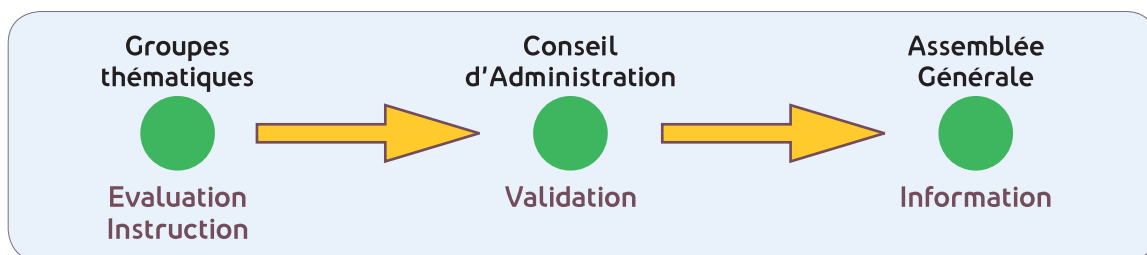
Zoom sur le Café Parents

Ces réunions organisées par l'APEI de la Région Dieppoise permettent aux parents de se rencontrer, d'échanger, de se connaître lors de conférences, sorties cinéma, réunions thématiques...

Notre association doit être comme un phare et un point d'ancrage pour les familles et leurs proches.

La vie du projet

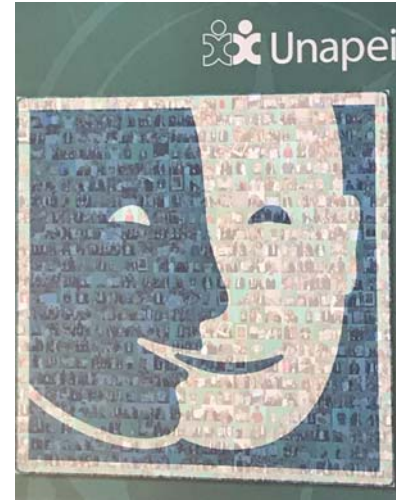
Les cinq groupes thématiques qui ont finalisé les engagements des orientations retenues évaluent semestriellement les résultats et proposent d'éventuelles évolutions, améliorations au Conseil d'Administration.



L'APEI de la Région Dieppoise porte avec énergie l'engagement de son projet associatif et permet l'ouverture nécessaire à son développement au service des personnes en situation de handicap et de leurs familles.



1



2



3



4



5



6



7



8

1 - Médiation animale - Foyer d'Accueil Médicalisé La Margotière

2 - Symbole S3A - Accueil Accompagnement Accessibilité, congrès Unapei à Lyon

3 - Comédie musicale *Droits debout* au Casino de Dieppe

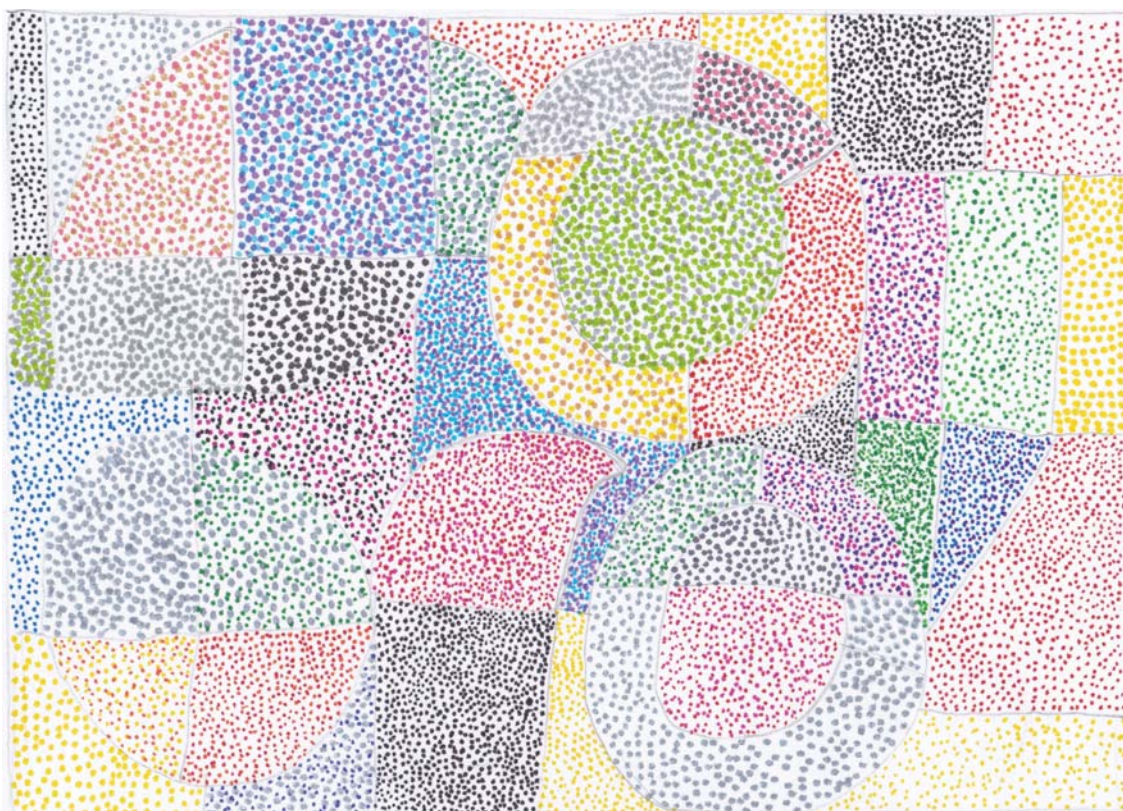
4 - Fabrication du caramel de pommes aux Ateliers d'Etran

5 - L'après-midi Rencontres - Les enfants du personnel ont pu découvrir des activités pratiquées habituellement par les résidents, ici : la langues des signes, La Margotière, avril 2019

6 - Semaine toi, moi, etc... aux Ateliers d'Etran en février 2019

7 - Séjour aux sports d'hiver - Foyer d'Accueil Médicalisé La Margotière

8 - L'Affaire à Repasser (Atelier repasserie-pressing écologique) est implanté au 48 rue Thiers à Dieppe



Dessin Amandine Queval

Zoom sur la une

La plage et les falaises de Dieppe sur la photo de couverture identifient le territoire sur lequel l'APEI de la Région Dieppoise est implantée. Les personnages représentent les professionnels, les personnes accompagnées et les parents et proches de l'association. Ils sont prêts ensemble à relever le défi qui leur tient à coeur : *donner une place à chacun* et sont cap' d'y parvenir grâce à ce projet associatif.

Engagement, énergie, ouverture sont les trois mots clés de l'APEI de la Région Dieppoise, ceux qui gouvernent ses actions et l'enthousiasme de son équipe.

APEI de la Région Dieppoise
1 Grande rue des Salines - Etran - 76370 Martin-Eglise
Tél.: 02 32 90 55 00
Courriel : association@apeidieppe.fr
www.apeidieppe.fr
 APEI Région Dieppoise

